



## Traité Zevahim

### Michna 1 - Chapitre 8

כל הזבחים שנתערבו בחטאות המיתות,  
או בשור הגסקל,  
אפלו אחד ברבוא,  
ימותו כלם.  
נתערבו בשור שנעבדה בו עברה,  
או שהמית את האדם על פי עד אחד,  
או על פי הבעלים,  
ברובע, ובנרבע,  
ובמקצה, ובנעבד,  
ובאתנו, ובמחיר,  
ובכלאים, ובטרפה, וביוצא דפן,  
ירעו עד שיסתאבו,  
(וימכרו).  
ויביא בדמי היפה שבהן מאותו המין.  
נתערב בחלין תמימים,  
ימכרו החלין לצריכי אותו המין.

Toutes les offrandes qui ont été mélangées à [des animaux dont il est interdit de tirer un profit, par exemple] les sacrifices pour le péché [laissés à] mort ou le bœuf [condamné à] la lapidation, même [si le rapport est] de un pour dix mille, [il est interdit d'en tirer un profit et] ils doivent tous mourir. [Si les offrandes] ont été mélangées à [des animaux dont le sacrifice est interdit mais dont il n'est pas permis d'en tirer un profit, la halakha est différente. Par exemple], un bœuf avec lequel on a commis une transgression, [ce qui le disqualifie pour être sacrifié en tant qu'offrande], ou [un bœuf] dont [on sait qu'il a] tué une personne sur la base [du témoignage d']un témoin ou sur la base de [l'aveu de] son propriétaire. [Si deux témoins avaient témoigné, il aurait été interdit de tirer un profit du bœuf. D'autres exemples incluent le fait qu'une offrande soit mélangée] à un animal qui a copulé avec une personne, ou à un animal qui a été l'objet d'une bestialité, ou à [un animal qui a été] consacré [au culte des idoles], ou [à un animal qui] a été adoré [comme une divinité, ou] avec [un animal donné en] paiement [à une prostituée] ou [comme] prix [d'un chien, comme il est écrit : « Tu n'apporteras pas dans la maison de l'Éternel, ton Dieu, le salaire d'une prostituée ni le prix d'un chien » (Dévarim 23,19). D'autres exemples incluent une offrande mélangée] à [un animal né d'un mélange de] diverses espèces, [par exemple la progéniture d'un bélier et d'une chèvre], ou avec un animal blessé qui le fera mourir dans les douze mois [tereifa], ou avec [un animal] né par césarienne. [Dans tous ces cas, les animaux



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)



mélangés]paîtront jusqu'à ce qu'ils deviennent impropres[au sacrifice, puis]ils seront vendus. Et[sur l'argent reçu lors de la vente, le propriétaire]apportera[une autre offrande]de la valeur monétaire de[l'animal]de la plus haute qualité parmi eux, du même type[d'offrande que l'offrande mélangée. La Michna continue : Si des animaux sacrificiels]ont été mélangés à des animaux sans défaut, non sacrés [les animaux qui, s'ils sont consacrés, sont propres au sacrifice, les animaux]non sacrés seront vendus dans le but[d'acheter des offrandes]du même type[que l'offrande avec laquelle ils ont été mélangés].



## A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)